



**HAL**  
open science

## Tourisme

Vincent Vlès

► **To cite this version:**

Vincent Vlès. Tourisme. Presses de Sciences Po. Dictionnaire des politiques territoriales., Presses de Sciences Po, pp.482-488, 2011. halshs-00681559

**HAL Id: halshs-00681559**

**<https://shs.hal.science/halshs-00681559>**

Submitted on 21 Mar 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vincent VLES

Laboratoire SET UMR 5603 UPPA.

Citer ce chapitre d'ouvrage :

VLES V. (2011) « Tourisme », in PASQUIER R., GUIGNER S., COLE A. (dir). *Dictionnaire des politiques territoriales*. Paris : Presses de Sciences Po, pp. 482-488.

---

Le tourisme participe du changement des politiques territoriales : en 40 ans, on passe d'une intervention volontaire étatique planifiée à un système de décision publique intercommunale\*, où se gèrent désormais les tensions entre intérêts collectifs locaux et intérêt général. Avec l'apparition concomitante des excès du tourisme de masse, de la crise économique et des mouvements de décentralisation\* (France), de régionalisation\* (Espagne, Italie), de fédéralisme (Belgique), voire, plus tard de *devolution*\* (Grande Bretagne), on assiste partout à un développement différencié des territoires.

### **1. Tourisme et planification étatique**

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'idée d'une organisation touristique locale se diffuse dans les villégiatures hivernales et estivales, sur les littoraux\* (Brighton, Ostende, Nice...) comme en montagne\* (Saint Moritz, Davos, Cauterets...). La politique d'organisation touristique des États naît à partir de ces expériences au début du XX<sup>e</sup> siècle. Des offices nationaux du tourisme commencent ainsi à structurer les importants investissements publics et privés destinés à financer les équipements nécessaires (en Suisse et en France en 1910, en Espagne en 1911, en Italie en 1919). Face aux coûts liés aux fortes fréquentations, l'État\* introduit une première différenciation fiscale en créant en 1919 une dotation pour les communes classées « stations ».

À partir de 1945, l'Europe s'engage dans des politiques territoriales fondées sur le développement du tourisme de masse lié aux congés payés, à la mobilité\* et à la croissance économique. Le tourisme devient un outil de la reconstruction, créateur d'un niveau de vie en forte augmentation. Pendant les « Trente glorieuses » ces interventions sont indissociables des politiques d'aménagement du territoire\*. C'est l'époque du volontarisme rationnel. La planification\* économique et sociale s'appuie sur un zonage\* fonctionnaliste qui conforte les

effets économiques issus d'une demande de séjours en très forte croissance (les *missions touristiques* françaises, les *plans de secteurs* en Belgique, les *planes de ordenación y desarrollo turístico* espagnols : *Costa del Sol*, *Pirineos*, *Costa Blanca*, *l'Informe sobre la Costa Brava...*). De 1960 à 1975, les États centraux aménagent, par l'urbanisation et les équipements de loisirs, les littoraux, les montagnes, les campagnes.

Les modèles espagnols et belges produisent ainsi un front de mer bétonné quasi continu. De 1963 à 1983, l'État\* français investit l'équivalent de plus de 2 milliards d'€ sur le littoral méditerranéen pour un aménagement qui porte aujourd'hui plus de 90 000 emplois et accueille 20 millions de séjours/an. La « Mission Languedoc-Roussillon », créée en 1963, couvre 180 km du littoral, construit sept stations nouvelles et fait de la région la 4<sup>e</sup> touristique française, apportant 46 000 emplois nouveaux et un taux de création des entreprises artisanales de 12%/an. En Aquitaine, 325 000 lits sont créés dans 9 zones d'aménagement offrant 40 000 emplois nouveaux. En montagne, le « Plan neige » (1964) produit 1,5 millions de lits et 308 stations de ski souvent créées ex nihilo au cours du Ve au VIIe Plan\*.

Cette organisation étatique a spécialisé des régions entières dans des productions touristiques de masse : Baléares, Canaries, Côte languedocienne, *Costas* ibères, mer du Nord, stations des Alpes, des Carpates aux Balkans... Dans le même temps, les ministères de l'Agriculture encouragent le tourisme vert pour les compléments de revenus que gîtes, fermes et auberges apportent au milieu rural.

Ces politiques ont un effet considérable sur l'urbanisation, la production de résidences secondaires (75% du parc d'hébergement touristique en France) et sur la composante présenteielle des économies territoriales basée sur la forte circulation des revenus liés à la consommation issue de l'héliotropisme, des loisirs, des retraites et des transferts sociaux (Davezies, 2008) qui assurent à la France, à l'Italie, à l'Espagne un PIB touristique élevé (7 à 10% du PIB total).

## **2. Tourisme et développement local**

Peu à peu, les excès de la période d'équipement et d'aménagement des années 1950-1980 entraînent des réajustements multiples. L'urbanisation linéaire « les pieds dans l'eau » et les fronts de neige ont abouti à des fermetures physiques ou visuelles du rivage, de la montagne, à des destructions de la nature. La création du Conservatoire du littoral en 1975, des Unités touristiques nouvelles en montagne en 1977, les lois montagne\* en 1985 et littoral\* en 1986,

puis 9 lois spécifiques à la branche tourisme, adoptées de 1987 à 2009, encadrent désormais en France l'inscription territoriale du tourisme. En Espagne, le Livre Blanc du tourisme (1990) met fin au « tout balnéaire », les Baléares se dotent de lois visant à freiner le tourisme de masse. Aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, la restructuration des équipements et des hébergements touristiques vieillissants devient une priorité, elle est reprise par l'Espagne en 1996 (programmes FUTURES).

Dans le même temps, les collectivités locales revendiquent plus de liberté de gestion, qu'elles obtiennent à partir de 1978 en Espagne, en 1989 en France, par le transfert des compétences touristiques de l'État. Partout en Europe\* du sud, la planification\* touristique évolue lentement par sa contractualisation\* avec la montée en puissance d'une régulation intercommunale\*. Les politiques touristiques, désormais régionales et départementales, mettent en œuvre leurs interventions propres, notamment dans le cadre des schémas prévus par les lois touristiques de 1987 et 1992 ou des programmes « qualité » (PICTE en Espagne). Si en France le tourisme n'a pas fait l'objet d'un transfert en un seul bloc de compétence (ce qui oblige régions\*, intercommunalités\*, communes\* à s'entendre pour articuler une vingtaine de types d'aides à l'investissement), en Espagne, en Italie, en Allemagne, les régions\* légifèrent et transfèrent aux intercommunalités d'importants pouvoirs de gestion : chaque *comarca* en Aragon, en Catalogne... dispose d'un règlement d'intervention spécifique. Les territoires se forgent ainsi peu à peu un ensemble de politiques qui les distinguent grandement entre eux, mais aussi des politiques étatiques, tant dans les objectifs que dans les méthodes et les effets : polarisées pour les unes (« contrats d'unités de séjours touristiques », de « requalification de stations anciennes », de « pôles touristiques de montagne », de « pôles maritimes d'excellence touristique », de « contrats de pays touristiques », de « contrats de stations », « *planes de dinamización turística* »), ou, pour d'autres, politiques d'aide et de conseil (la MITRA de Rhône-Alpes) ou de prospective (GIP Littoral aquitain), les stratégies touristiques reposent désormais sur une dynamique négociée de développement local.

### **3. Le tourisme comme agenda de recherche**

Aujourd'hui le développement territorial par le tourisme apparaît soumis à des tensions majeures que la recherche envisage sous deux angles :

- L'organisation territoriale du tourisme, d'abord, à deux niveaux : celui du système politico-administratif local\*, qui intervient de plus en plus massivement dans tous les domaines de l'organisation de l'activité, et celui de l'Europe\* qui finance le tourisme en régions\*. La recherche envisage moins le tourisme comme outil de rééquilibrage territorial que comme marqueur de stratégies locales différenciées (Ivars, 2003 ; Burns, 2007 ; Vlès 2006). Les débats portent sur les modalités de construction des projets dans une approche « bottom-up », sur la libre administration des communautés locales, leur gestion, la prise en compte prioritaire des enjeux sociaux et de l'emploi, la mise en place de nouvelles formes de gouvernance territoriale\* fondées sur la qualité (Chartes, Agendas 21, gestions intégrées) et les modes d'implication des populations dans les opérations. Pour autant, il n'existe pas de bilan, aujourd'hui, des politiques territoriales locales de développement touristique et c'est un point essentiel auquel la recherche pourrait s'attacher en priorité.
- Un autre courant interroge les formes de l'intégration tardive et hésitante du développement durable\* dans le tourisme, le bouleversement des équilibres fonciers et sociaux par les opérations d'immobilier de loisirs, l'évolution de la consommation et de la mobilité, enfin, qui impliquent des initiatives fortes des territoires pour améliorer leur image, leur notoriété et leur attractivité. Les chercheurs ne manquent pas d'insister sur les problèmes d'adaptation du tourisme au changement climatique et à la transition énergétique. La question des changements globaux est très prisee, qu'il s'agisse des bouleversements climatiques ou de l'interdépendance croissante des activités à l'échelle planétaire. Les littoraux, certaines stations de moyenne montagne sont déjà affectés par le changement climatique, par les effets combinés d'une concurrence exacerbée et de l'emprise croissante des réseaux de communication dans l'espace économique. On ne sait encore rien sur la réelle capacité d'anticipation et de résilience des territoires touristiques face à ces changements.

En somme, les questions de la pertinence des modèles de management touristique face aux crises et celle de la gouvernance territoriale\* sont posées. Car du devenir de ces territoires, de leur mode de gestion, de leur choix stratégique dépendra le développement tout entier de la filière touristique.

## Bibliographie

Burns (Peter), Novelli (Marina), *Tourism and Politics, Global Frameworks and Local Realities*, Elsevier, Oxford, 2007.

Davezies (Laurent) *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, « La république des idées », 2008.

Ivars (Josep A.), *Planificación turística de los espacios regionales en España*, Madrid, Editorial Síntesis, 2003.

Vlès (Vincent), *Politiques publiques d'aménagement touristique : objectifs, méthodes, effets*, Presses universitaires de Bordeaux, « Le territoire et ses acteurs », 2006, 483 p.

Mots-clefs : développement différencié du territoire, attractivité, équipement, urbanisation de loisirs